

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro c	Numéro de permis		Date d'ins	Date d'inspection	
Edithe Edwige Fouelifack Epse Tazo	2024003	2024003		Le 09 mai	Le 09 mai 2024	
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone	
Garderie Coeur d'Ange					(506) 543-4307	
Adresse						
251 rue York Bathurst NB E2A 1G9						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Rachelle Roy Arseneau			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règl	lement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : j) les dossiers d'inspection et les fiches d'entretien des détecteurs de fumée, des avertisseurs de fumée et des extincteurs. Commentaires :	24(1)(j)	15 mai 2024	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. Commentaires :	24(1)(k)	15 mai 2024	
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. Commentaires:	28(2)	15 mai 2024	

Commentaires généraux

- -Visite de surveillance impromptue à l'établissement
- -Le ratio fut respecté durant la visite
- -Les rubans délimitant l'accès à la section de jeu extérieur où se trouve les troncs d'arbre sont toujours présents, l'exploitante me confirme que les enfants n'ont pas accès à cette section du parc. Un appel a été fait au contracteur et la livraison de la terre se fera dans les prochains jours selon l'exploitante.
- -De la documentation expliquant les différents stades de développement de l'enfant ainsi que l'approche à utiliser comme technique de modification de développement fut donnée à l'exploitante. Cette information fut prise dans le curriculum éducatif francophone.
- -La grille de pratiques d'évacuation en cas d'incendie a été discutée et envoyée par courriel à l'exploitante. Lorsqu'une pratique d'évacuation sera fait, un preuve à l'appui sera envoyée par courriel.
- -Les produits nettoyants et/ou toxiques étaient verrouillés sous clé durant la visite.
- -Discussion auprès de l'exploitante par rapport aux différents scénarios possibles au niveau des ratios.

Observations : Lorsqu'arrivé à la garderie c'est la période de l'accueil, les enfants font des casse-têtes et jouent avec des ballons de fête. Les enfants font la demande de manger leur collation, tous s'assoient à la table pour

Commentaires généraux	
manger.	
original signé par	
Rachelle Roy Arseneau	Le 09 mai 2024
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date
original signé par	
Edithe Edwige Fouelifack Epse Tazo	Le 09 mai 2024
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date